



ORDONNANCE SUR LES EMPLOIS, **LE SALAIRE MINIMUM VITAL** ET LE SALAIRE EN VIGUEUR À BOSTON

Recevez-vous un salaire minimum vital?

L'ordonnance sur les emplois, le salaire minimum vital et le salaire en vigueur à Boston exige que si vous travaillez sur un contrat de service ou un contrat de sous-traitance spécifique de la ville de Boston au-dessus d'un certain montant, votre employeur doit vous payer au moins 17,55 \$ de l'heure à compter du 1er juillet 2023. Le salaire minimum vital est sujet à ajustement le 1er juillet de chaque année.

\$17.55

Êtes-vous admissible à recevoir le salaire minimum vital?

Tous les employés qui travaillent directement sur un contrat de service de la ville de Boston ou un contrat de sous-traitance peuvent être admissibles. Pour savoir si vous êtes couvert par l'ordonnance sur les emplois, le salaire minimum vital et le salaire en vigueur, appelez le Bureau de la conformité du travail et de la protection des travailleurs au 617.918.5236.

Quels sont vos droits en vertu du salaire minimum vital?

Les employés couverts doivent être payés au moins 17,55 \$ de l'heure. Si vous êtes couvert et que votre employeur réduit votre salaire, vous congédie ou fait preuve de discrimination à votre égard pour avoir déposé une plainte, votre employeur sera considéré commettre une violation. Vous êtes protégé par la loi si vous faites valoir vos droits en vertu de l'ordonnance sur le salaire minimum vital et le salaire en vigueur.

Pourquoi signaler une violation du salaire minimum vital?

Si votre employeur est tenu de vous verser le salaire minimum vital et qu'il ne le fait pas, il peut être tenu de vous rembourser votre salaire et d'être soumis à toute autre mesure appropriée, comme indiqué dans l'ordonnance. Si vous déposez une pour discrimination salariale, vous pouvez toujours tenter une action en justice.

Pour plus d'informations, veuillez visiter boston.gov/labor-policy

POUR DÉPOSER UNE PLAINTÉ, VEUILLEZ CONTACTER :

Office of Labor Compliance and Worker Protections
Worker Empowerment Cabinet
43 Hawkins Street
Boston, MA 02114
617.918.5236

This notice contains information about your rights or obligations, and should be translated immediately. Translations are available at no cost. To request translation services, email workers@boston.gov.

Este aviso contiene información sobre sus derechos u obligaciones y debe traducirse de inmediato. Las traducciones son gratuitas. Para solicitar servicios de traducción, envíe un correo electrónico a workers@boston.gov.

Avi sa a genyen ladann enfòmasyon sou dwa w oswa obligasyon w, epi li ta dwe tradui imedyatman. Tradiksyon an disponib san frè. Pou w mande sèvis tradiksyon, voye yon imèl nan workers@boston.gov.

本通知包含有關您的權利或義務的資訊，應立即翻譯。翻譯免費提供。要申請翻譯服務，請發送電子郵件至 workers@boston.gov。
Thông báo này có thông tin về các quyền và nghĩa vụ của quý vị, và cần được dịch thuật ngay lập tức. Bản dịch có sẵn miễn phí. Để yêu cầu dịch vụ dịch thuật, hãy gửi email tới workers@boston.gov.

Este aviso contém informações sobre seus direitos e deveres e deve ser traduzida imediatamente. As traduções estão disponíveis gratuitamente. Para solicitar serviços de tradução, mande um e-mail para workers@boston.gov.